

ADVISE  ASSOCIÉS

TELEMAQUE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

29, Boulevard Bourdon
75004 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2025

ADVISE  ASSOCIÉS

Paris – Londres - Casablanca

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris et à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Siège social : 15, rue Poussin 75016 Paris - SARL au capital de 15 000€ - 788 655 355 RCS Paris - TVA Intracommunautaire FR83 788 655 355

www.adviseup.com-associés.com

TELEMAQUE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

29, Boulevard Bourdon
75004 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2025

A l'assemblée générale de l'association TELEMAQUE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TELEMAQUE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

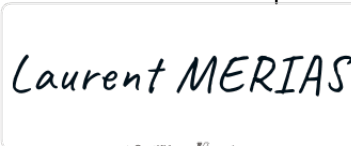
suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 2 janvier 2026

ADVISE UP Associés

Commissaire aux comptes



Laurent MERIAS

✓ Certifié par  youSign

Laurent MERIAS

Associé – Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ACTIF

Exercice clos le
31/08/2025
(08 mois)Exercice précédent
31/12/2024
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	35 059	12 836	22 223	0,46	32 379	0,60
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts					30 000	0,56
. Autres	41 802		41 802	0,86	50 800	0,94
TOTAL (I)	76 861	12 836	64 025	1,32	113 179	2,10
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	1 042 873		1 042 873	21,57	990 466	18,36
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 703 323		3 703 323	76,60	4 129 917	76,54
Charges constatées d'avance	24 579		24 579	0,51	162 328	3,01
TOTAL (II)	4 770 775		4 770 775	98,68	5 282 711	97,90
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 847 636	12 836	4 834 800	100,00	5 395 890	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2025 (08 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles	1 154 167	23,87	1 128 509	20,91
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	74 642	1,54	25 658	0,48
Situation nette (sous total)	1 228 809	25,42	1 154 167	21,39
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 228 809	25,42	1 154 167	21,39
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses	583 153	12,06	1 113 289	20,63
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 243	2,11	81 654	1,51
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	524 294	10,84	626 859	11,62
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	177 355	3,67	1 050	0,02
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	2 218 945	45,90	2 418 870	44,83
TOTAL (IV)	3 605 991	74,58	4 241 723	78,61
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 834 800	100,00	5 395 890	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/08/2025
(08 mois)Exercice précédent
31/12/2024
(12 mois)Variation
absolue
(12 mois) %

	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services						
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	3 447 074		3 927 200		-480 126	-12,22
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	99 415		46 998		52 417	111,53
- Mécénats	785 217		1 196 112		-410 895	-34,34
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières	116 408		382 016		-265 608	-69,52
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	25 590		59 112		-33 522	-56,70
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	9		146		-137	-93,83
Total des produits d'exploitation (I)	4 473 714		5 611 584		-1 137 870	-20,27
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	1 112 117		1 356 695		-244 578	-18,02
Aides financières	936 895		686 627		250 268	36,45
Impôts, taxes et versements assimilés	138 112		228 457		-90 345	-39,54
Salaires et traitements	1 537 286		2 420 595		-883 309	-36,48
Charges sociales	673 214		975 841		-302 627	-31,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	23 408		18 016		5 392	29,93
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	10		46		-36	-78,25
Total des charges d'exploitation (II)	4 421 042		5 686 277		-1 265 235	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	52 671		-74 693		127 364	170,52
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	21 971		100 459		-78 488	-78,12
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	21 971		100 459		-78 488	-78,12
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	21 971		100 459		-78 488	-78,12

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/08/2025 (08 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	74 642	25 766	48 876	189,69
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		108	-108	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)		108	-108	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-108	108	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	4 495 685	5 712 043	-1 216 358	-21,28
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 421 042	5 686 385	-1 265 343	-22,24
EXCEDENT OU DEFICIT	74 642	25 658	48 984	190,91

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature	542 897	620 521		
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	542 897	620 521		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	542 897	620 521		
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL	542 897	620 521		

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2025 a une durée de 08 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 4 834 799,90 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 74 642,23 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/12/2025 par les dirigeants.

L'année 2025 marque un exercice budgétaire singulier pour Télémaque : faisant suite à une décision prise par l'Assemblée Générale, l'association clôture désormais ses comptes au 31/08, ainsi l'exercice budgétaire 2025 s'en trouve raccourci. L'exercice 2025 s'étend du 1er janvier au 31 août 2025, les exercices suivants s'étendront du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Cette opération permettra à l'association de tenir une comptabilité qui reflète plus fidèlement son activité, en lien avec le rythme de l'année scolaire des jeunes accompagnés par Télémaque.

2025 a par ailleurs été une année de développement pour l'association qui a poursuivi sa dynamique de croissance et de structuration, portée par l'engagement de ses équipes, de ses partenaires, et de son Conseil d'Administration.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendances des exercices.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Sur décision de la direction, les subventions reçues des entreprises partenaires comptabilisées en produits sur l'exercice 2025 concernent l'année scolaire allant du 1/09/2024 au 31/08/2025. Les subventions reçues courant 2025 concernant l'année scolaire du 1/09/2025 au 31/08/2026 sont intégralement neutralisées dans le résultat du 31/08/2025.

Télémaque fait appel au mécénat de compétence. Au titre de l'exercice 2025, 10 personnes ont travaillé pour Télémaque représentant un équivalent temps plein de 5.84 personnes. La valorisation précise n'est pas disponible au moment de la clôture des comptes, les entreprises communiquant celle-ci au 31/12/2025, elle est néanmoins estimée à 542.897 €

Le déploiement du contrat impact signé avec l'Etat a eu lieu sur l'exercice 2023. Ce contrat d'une enveloppe globale de 2.822.908 € porte sur un programme de 6 ans devant s'achever en septembre 2028. L'Association a remboursé 582.682 € aux investisseurs, un nouvel appel de fonds est prévu à la fin de l'année calendaire 2025.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 76 861

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	84 853	13 252	63 046	35 059
Immobilisations financières	80 800		38 998	41 802
TOTAL	165 653	13 252	102 044	76 861

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 12 836

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	52 474	23 408	63 046	12 836
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	52 474	23 408	63 046	12 836

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informatique	35 059	12 836	22 223	3 ans
TOTAL	35 059	12 836	22 223	

3.2 - Etat des créances = 1 109 254

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	41 802		41 802
Actif circulant & charges d'avance	1 067 452	1 067 452	
TOTAL	1 109 254	1 067 452	41 802

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 1 138 223

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 042 000
Disponibilités	96 223
TOTAL	1 138 223

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Charges constatées d'avance = 24 579**

Les charges constatées d'avance sont des dépenses enregistrées au 31/08/2025 concernant l'exercice suivant. Ces charges sont donc neutralisées dans le compte de résultat. Elles concernent principalement des loyers et des primes d'assurance.

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Etat des dettes = 3 605 991

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	583 153		583 153	
Fournisseurs	102 243	102 243		
Dettes fiscales & sociales	524 294	524 294		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	177 355	177 355		
Produits constatés d'avance	2 218 945	2 218 945		
TOTAL	3 605 991	3 022 838	583 153	

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 571 922

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	19 373
Dettes fiscales & sociales	376 244
Autres dettes	176 305
TOTAL	571 922

4.3 - Produits constatés d'avance = 2 218 945

Les produits constatés d'avance correspondent principalement à trois types de ressources :

Des subventions d'entreprises finançant des mentorats pour l'année scolaire 2025/2026 (ou les années suivantes) et reçues avant la clôture au 31/08/2025

Des financements affectés à des projets spécifiques mais non réalisés au 31/08/2025

Des financements non affectés reçus avant le 31/08/2025 et reportés à l'année suivante pour financer des ouvertures de postes ou des actions supplémentaires en 2025/2026

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les subventions des entreprises partenaires comprises dans le résultat de l'exercice du 31/08/25 sont celles relatives à l'année scolaire 09/2024 - 08/2025.

Depuis 2016, Télémaque est habilité à collecter la Taxe d'apprentissage dont le montant ressort à 116.408 € pour la clôture 31/08/25.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 1 138 223

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	1 042 000
Subv. entreprises a recevoir(468702)	510 907
Subv contrat impact a recevoir(468703)	511 887
Subv fse a recevoir(468704)	19 206
Disponibilités :	96 223
Interets courus a recevoir(518800)	96 223
TOTAL	1 138 223

8.2 - Charges constatées d'avance = 24 579

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486100)	24 579
TOTAL	24 579

8.3 - Charges à payer = 571 922

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	19 373
Fourn factures non parvenues.(408100)	19 373
Dettes fiscales et sociales :	376 244
Pers congés a payer(428200)	120 889
Pers autres charges a payer(428600)	103 500
Org.soc. congés a payer(438200)	66 451
Anim mouvement(438600)	38 295
Etat autres charges a payer(448600)	47 109
Autres dettes :	176 305
Deb et cred divers charges a payer(468600)	63 661
Autres charges a payer(468601)	112 645
TOTAL	571 922

8.4 - Produits constatés d'avance = 2 218 945

Produits constatés d'avance	Montant
Subv. recues d'avance(487000)	2 218 945
TOTAL	2 218 945